

# Communauté de Communes Usse et Rhône

## Réunions publiques

Seyssel  
26 septembre

Frangy  
5 octobre

Éloise  
17 octobre



# Réunions publiques

Seyssel – Frangy – Éloise

Déroulé de la présentation

# Déroulé de la présentation

- Présentation succincte des actions intercommunales
  - **Introduction** par Paul RANNARD, Président
  - **Administration générale et ressources humaines**, par Patrick CHAPEL, Vice-président
  - **Développement économique**, par Christian VERMELLE, Vice-président
  - **Environnement**, par Emmanuel GEORGES, Vice-président
  - **Assainissement**, par Rémi PONCET, Vice-président
  - **Bâtiments et travaux**, par Jean-Louis MAGNIN, Vice-président
  - **Social Enfance Jeunesse**, par André-Gilles CHATAGNAT, Vice-président
  - **Mobilités et communication**, par Jean-Yves MÂCHARD, Vice-président
  - **Tourisme**, par Gérard LAMBERT, Vice-président
  - **Urbanisme**, par David BANANT, Vice-président
  - **Finances**, par Sylvie TARAGON, Vice-présidente
  - **Gens du voyage**, par Paul RANNARD, Président
  
- Échanges avec le public



1 heure



# Administration générale

*Par Patrick CHAPEL, Vice-président*

## Les compétences communautaires

Contacts :

[accueil@cc-ur.fr](mailto:accueil@cc-ur.fr) – 04 50 56 15 30

# 3 familles de compétences

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### Développement économique

*Gestion des ZAE, soutiens économiques*

### Promotion du tourisme

### Urbanisme

*SCoT – PLUi*

*Autorisations d'urbanisme → Communes*

### Gens du voyage

### Déchets ménagers

*Ordures ménagères – Déchetteries*

### GEMAPI

*Gestion des Eaux des et Milieux Aquatiques*

### Assainissement

### PCAET

*Plan Climat Air Énergie Territorial*

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### Action sociale

*CIAS, EHPAD, Aides à la personne*

### Politique du logement et cadre de vie

### Équipements sportifs d'intérêt communautaire

### Contrats de rivière

*En lien avec la GEMAPI*

### Maisons France Services

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

### Transports - Mobilités

*Mobilités en lien avec la Région  
Transports scolaires*

### Équipements touristiques/loisirs

*Bases de loisirs de Seyssel/Semine, Sur Lyand, Aéroport, PDIPR, Aire de camping-car, Port e Gallatin, Parking du Mont des Princes*

### Mobilités douces

*Véloroute V62, Véloroute ViaRhôna, Schéma cyclable, VTT*

### Enfance et jeunesse

*Multi-accueils et centres de loisirs*

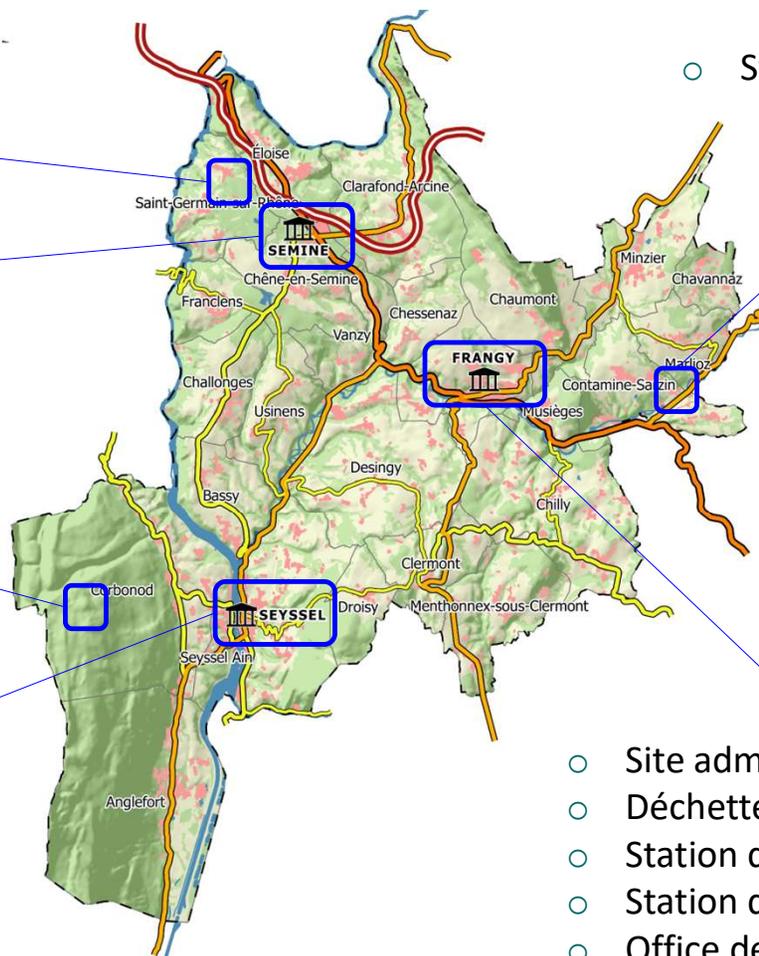
# 16 sites de travail dans le territoire

- Déchetterie de Saint-Germain-sur-Rhône

- Site administratif de la Semine
- Bâtiment technique de la Semine
- Multi-accueil de la Semine
- Piscine de la Semine (saisonnier)

- Station 4 saisons de Sur Lyand (Corbonod)

- Siège administratif à Seyssel
- Déchetterie de Seyssel
- Station d'épuration de Seyssel
- Office de tourisme de Seyssel
- Base nautique de Seyssel



- Station d'épuration de Marlioz

- Site administratif de Frangy
- Déchetterie de Frangy
- Station d'épuration de Frangy
- Station d'épuration de Marlioz
- Office de tourisme de Frangy



# Ressources humaines

*Par Patrick CHAPEL, Vice-président*

Agents des services

Contacts :

[rh@cc-ur.fr](mailto:rh@cc-ur.fr) – 04 50 56 15 30

# Les agents par service

La CC Ussets et Rhône, c'est 70 agents pour 60,5 ETP

Administration générale	
3 agents	2,6 ETP

Ressources humaines	
2 agents	2,0 ETP

Multi-accueil Semine	
14 agents	11,4 ETP

Social Enfance Jeunesse	
1 agent	0,8 ETP

Économie	
1 agent	0,8 ETP

Mobilités - transports	
2 agents	1,2 ETP

Finances - comptabilité	
5 agents	4,6 ETP

Urbanisme - ADS	
7 agents	6,3 ETP

Tourisme (hors EPIC)	
2 agents	2,0 ETP

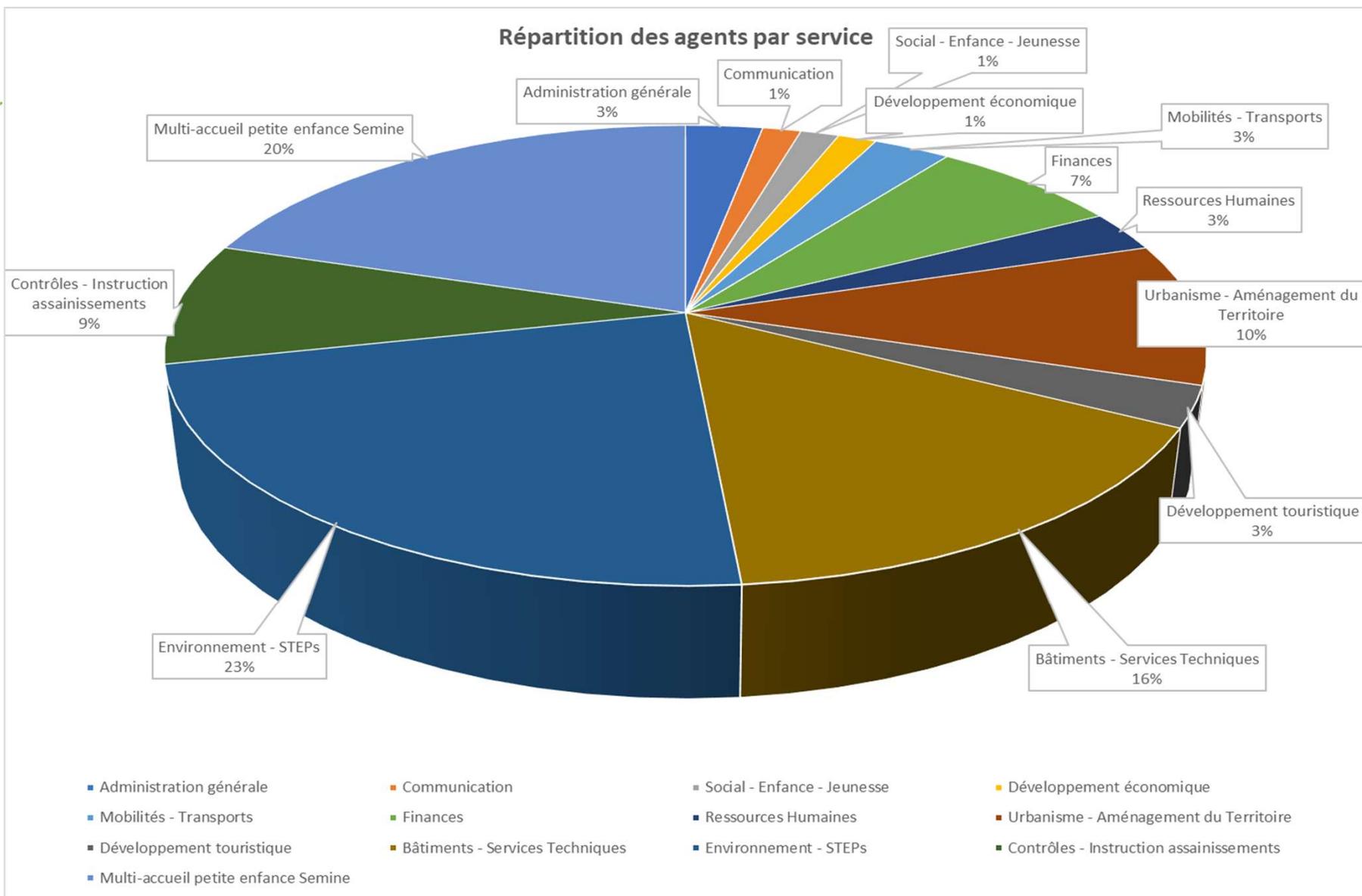
Bâtiments - ST	
12 agents	9,6 ETP

Environnement	
9 agents	7,1 ETP

Assainissement	
13 agents	12,1 ETP

Office de tourisme (Haut-Rhône-Tourisme)	
5 agents	4,5 ETP

## Répartition des agents par service





# Quelques données RH

- Les effectifs 2023 restent stables par rapport à 2022
- 60% des agents de la CC Usse et Rhône sont des femmes
- Les principaux cadres d'emplois :
  - Adjoints techniques 34%
  - Adjoints administratifs 28%
  - Agents sociaux 12%
- En moyenne, les agents de la collectivité ont 46 ans
- Les charges de personnel ont représenté 17,11 % des dépenses de fonctionnement en 2022
- La CCUR détient le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompier » (1 sapeur-pompier volontaire dans les effectifs)





# Économie

*Par Christian VERMELLE, Vice-président*

Zones d'activités  
Programmes de soutiens économiques

Contacts :  
[economie@cc-ur.fr](mailto:economie@cc-ur.fr) – 04 50 48 88 21



# Fonctionnement du Service Développement Economique

Depuis le  
1<sup>er</sup> janvier 2017  
(loi NOTRe)

→ La CC Ussets et Rhône gère entièrement les zones d'activités  
→ La CC Ussets et Rhône participe au soutien aux porteurs de projets  
→ Les politiques commerciales sont partagées entre la CCUR et les Communes

- Le service développement économique organise sa commission de travail avec les élus des Communes
- Commissions développement économique :
  - 26 membres issus des 26 communes du territoire Ussets et Rhône.
  - Se réunit tous les 3 - 4 mois
  - Aborde et valide les projets de développement économiques: Extension et/ou travaux d'aménagement d'une ZAE, mise en place d'aides aux entreprises, commercialisation, création d'une signalétique commune aux ZAE,
  - Le lieu des commissions change à chaque fois afin de découvrir un village, une activité économique
  - Visite régulière d'entreprises du territoire
- De nombreux ponts avec les autres services et collectivités du territoire



# Le PAE de la Semine - Développement

- Début de la réflexion autour de la création du PAE : **1996**
- Inauguration en **2000**
- Localisation Stratégique :

A côté de l'échangeur de Eloïse (sortie n°11) sur l'autoroute A 40 (LYON-GENEVE)

Gare TGV à BELLEGARDE (Plusieurs liaisons quotidiennes avec Paris et Genève).

Aéroports à proximité : Genève-Annecy-Lyon.

Bellegarde : 15 min – Genève : 25 min – Annecy : 30 min – Lyon : 1 H 15

Activités industrielles, artisanales et de services

- **ZAC1** : multitude d'entreprises sur 108 000 m<sup>2</sup>: Bouygues Energies, Marché Pernoud, La Boulangerie les Délices de Charles, une salle de sport, un fleuriste, plusieurs restaurants....
- **ZAC2**: 2 entreprises de taille sur 80 000 m<sup>2</sup>: Excoffier avec l'Ecopole et SEG, la centrale d'enrobé.

= 350 emplois

# Extension du PAE de la Semine – ZAC 3

## TRAVAUX ET COMMERCIALISATION

- 2021 : Déboisement
  - 2022 : Démarrage des travaux
  - Mi-2024 : Fin des travaux
- 
- 12 hectares commercialisables
  - Baux à construction de 70 ans
  - 50 € / m<sup>2</sup>
  - La propriété reste celle de la CCUR
- 
- 2 baux signés: Salesky, Selesté
  - 5 en voie de signature :  
Monod, Rannard, Philicot, SEG,  
Lely
  - 6 en discussions



# Extension du PAE de la Semine – ZAC 3

## MESURES COMPENSATOIRES

- Études environnementales complémentaires et travaux de **création de mares (zones humides)** au titre des **mesures compensatoires**
- Compenser 2 hectares pour 1 hectare aménagé



17 octobre 2023

Réunions pu



# Extension du PAE de la Semine – ZAC 3

- Relations étroites de travail avec nos partenaires



Bureau d'étude environnementale



Suivi de la faune et la flore



Suivi particulier des chiroptères (chauve-souris)



Amélioration sylvicole à proximité



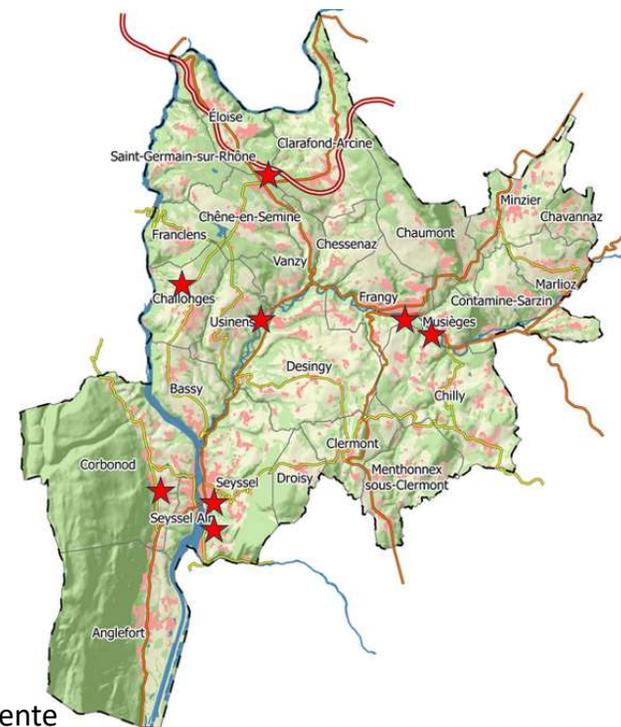
17 octobre 2023

Réunions publique

# Les Projets en cours

## 2. Les autres ZAE:

- Zone de *La Culaz* – Challonges (25 000m<sup>2</sup>): travaux d'aménagement en 2023 : voirie, éclairage public  
Aucun lot à la vente
- Zone de *Maboez* – Corbonod (38 000 m<sup>2</sup>): Travaux d'aménagement en 2022: voirie, réseaux, éclairage public commercialisation de 15 lots - 25 €/m<sup>2</sup> - à ce jour 10 sont vendus – 5 en option
- Zone du *Pont Rouge* – Usinens (17 000 m<sup>2</sup>) : aménagement de la zone en 2022– voirie et extension des réseaux - Aucun lot à la vente
- Zone du *Vieux Moulin* à Serrasson (20 000 m<sup>2</sup>) : finalisation de l'aménagement en 2022 – création d'un parking - entretien annuel - aucun lot à la vente
- Zones des *îles Nord* à Seyssel (32 000 m<sup>2</sup>) : projet de réfection de la déchetterie et d'aménagement de l'entrée – réfection de la voirie à l'étude - aucun lot à la vente
- Zone des *îles Sud* (68 000 m<sup>2</sup>): Limite de vitesse à 30km, réfection de la voirie à l'étude - aucun lot à la vente
- Zone des *Bonnets* à Musièges (103 000 m<sup>2</sup>) : entretien annuel – aucun lot à la vente
- En cours: Mise en place d'une signalétique commune aux ZAE du territoire 2023-2024





# Les Projets en cours

## 3. Les autres actions Economiques

- Partenariat avec la **Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie** dans le cadre de **Territoire d'Industries**: Dispositif créé par l'Etat afin de promouvoir l'industrie et la réindustrialisation des territoires - travail avec les plus grandes industries des 2 territoires pour faciliter leur développement (Tefal, Ferropem, Excoffier, Les Fermiers Savoyards, etc.) – soutien administratif
- Convention avec **Initiative Genevois** : Association d'accompagnement et d'aide au financement des créateurs d'entreprises – prochaines permanences les 27 septembre, 18 et 217 octobre à Frangy
- Convention avec **La Maison de l'Eco**: Organisme visant à développer le dynamisme entrepreneurial par le biais **d'atelier**, de **club** de dirigeants, de parcours **d'accompagnement dédié aux chefs d'entreprises** sur des problématiques RH, de foncier, etc. Peut accompagner une collectivité dans la mise en œuvre d'un appel à projet – par exemple pour la gérance d'un local commercial communal
- Mise en place d'une **Aide Régionale aux points de vente**: possibilité pour un porteur de projet de création ou de rénovation d'un point de vente de bénéficier de 30 % (10% CCUR et 20% Région) du montant de ses travaux (jusqu'à 50 000 € de travaux) + 10% par la commune après instruction du dossier
- Financement des **peintures sur les vitrines des commerçants** à l'occasion des fêtes de fin d'année.

# Travaux – ZAE de la Culaz

- ZAE de la Culaz (Challonges)
- 38 000 € HT



# Environnement

*Par Emmanuel GEORGES, Vice-président*

Marché de collecte depuis le 01/01/2023  
Extension des consignes de tri – Sivalor – Eco pôle  
Déploiement des conteneurs OM 5 m<sup>3</sup>  
Dechetterie de Seyssel 74 / Agrandissement  
Plan Climat Air Énergie Territorial

Contacts :

[environnement@cc-ur.fr](mailto:environnement@cc-ur.fr) – 04 50 77 93 55



## Marché de collecte OM au 01/01/2023

- Suite à consultation (marché public), la société « *Eco déchets* » a été retenue suite à appel d'offres pour effectuer l'ensemble de la collecte OM sur le territoire Usse et Rhône :
  - Les problèmes du démarrage de la prestation (connaissance du territoire, pannes matérielles, manque de personnel) ont été résolus dès le premier trimestre de l'année.
  - **4 500 tonnes d'OM** par an pour un coût moyen de collecte de 80 €/tonne

## Extension des consignes de tri – SIVALOR



- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le SIVALOR (ex-SIDEFAGE) a mis en place l'extension des consignes de tri : tous les emballages se trient.
- Construction du centre de tri (Eco pole / Excoffier) à Chêne-en-Semine pour le traitement



# Déploiement des conteneurs OM 5m<sup>3</sup>

- Depuis 2021, la CCUR installe des conteneurs 5 m<sup>3</sup> sur le territoire afin de remplacer progressivement les 1 500 bacs à roulettes de 750 litres utilisés actuellement

## Avantages :

- Optimisation des tournées de collectes, regroupement en PAV
- Conteneurs métalliques et hermétiques (plus résistants)
- Collecte en grue : meilleures conditions de travail pour les chauffeurs.
- Optimisation des coûts de collecte

- Plan de déploiement :

- Tranche 2021 : Corbonod , Anglefort, Seyssel 01 → 52 conteneurs installés début 2022
- Tranche 2022 : Seyssel 74 , Bassy, Challonges, Usinens → 65 conteneurs installés début 2023
- Tranche 2023 : Marlioz, Minzier, Chaumont, Chavannaz, Contamine-S → 58 conteneurs en cours..

Il est projeté de **couvrir l'ensemble du territoire pour fin 2026** (fin des bacs à roulettes 750 L dans toutes les communes)



## Dechetterie de Seyssel 74 – Agrandissement

### Site construit en 2011.

Au vu de l'augmentation de la population et des quantités de déchets, le site devient étroit.

Décision de réaliser un agrandissement en intégrant la zone attenante enherbée (STEP Seyssel 74)

Maitre d'œuvre retenu : Cabinet TECTA

Montant des travaux → 360 000 €

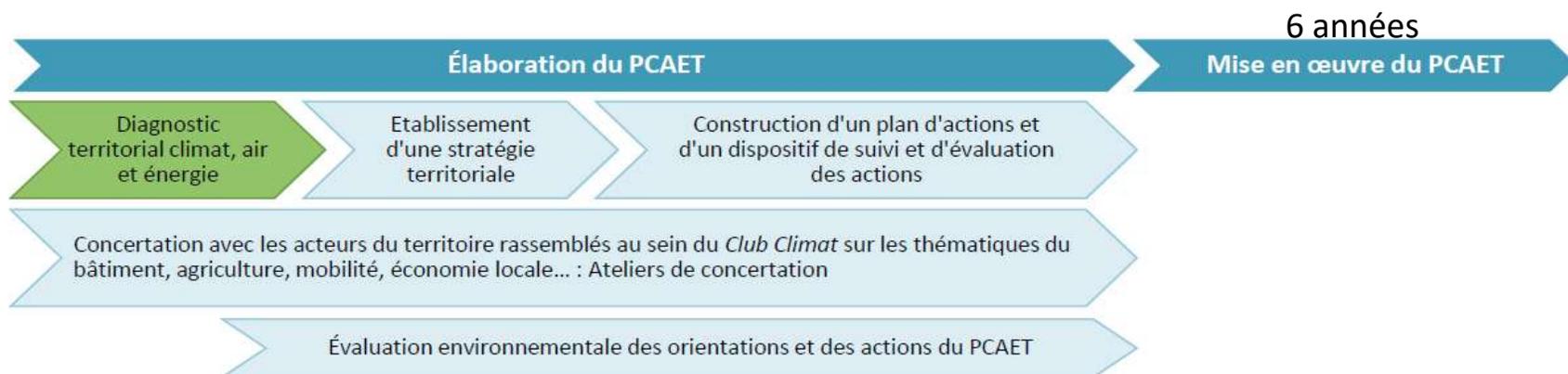
### Objectifs :

- ✓ Optimisation du nombre de quais
- ✓ Zone de dépôts des déchets verts,
- ✓ Espace ressourcerie abrité (optionnel)

# Plan Climat Air Energie Territorial: PCAET

## PCAET : Avancement du diagnostic

- Rappel : Urgence d'agir suivant le contexte actuel au niveau climatique
- Obligation réglementaire de réaliser un PCAET pour les collectivités > 20 000 habitants. La CCUR est accompagnée du cabinet BL Evolution.
- Lancement du PCAET le 7 février 2023 : Élaboration sur 18 mois



**À ce jour** : Diagnostic du territoire réalisé et validé

Bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) : en cours

Prochaines étapes : Stratégie territoriale et plan d'action



# Assainissement des eaux usées

*Par Rémi PONCET, Vice-président*

Réorganisation des services d'Assainissement  
AC : Fonctionnement et optimisation des STEPs  
ANC : Aide à la réhabilitation

Contacts :

[spanc@cc-ur.fr](mailto:spanc@cc-ur.fr) – 04 50 77 93 55

# Restructuration des services d'Assainissement

- Depuis le 01/07/2023, les services d'Assainissement (SPAC /SPANC) ont été restructurés

<b><u>Services Contrôles et instruction</u></b> <b><u>ANC et AC</u></b> Responsable de service : Marion HERVIOU	<b><u>Service Environnement- Exploitation STEPs et réseaux EU</u></b> Responsable de service : Bérengère LITTOT
<p><b><u>Missions :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contrôles des ANC (neufs et existants)</li><li>- Contrôle des branchements EU</li><li>- Avis assainissement (AC et ANC) sur les documents d'urbanisme</li></ul> <p><b><u>Équipe :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 2 contrôleurs AC</li><li>- 2 contrôleurs ANC</li><li>- 1 assistante administrative (instruction)</li><li>- 1 apprenti ANC</li></ul>	<p><b><u>Missions :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Exploitation des stations d'épuration</li><li>- Exploitation / entretien des réseaux EU existants</li><li>- Travaux réfection / extension de réseaux</li></ul> <p><b><u>Équipe :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 6 agents techniques (exploitation)</li><li>- 1 Assistante administrative</li></ul>



# Assainissement Collectif (AC)

- Le territoire Usse et Rhône compte 33 stations d'épuration et 25 postes de refoulement répartis sur les 26 communes.
- Depuis 2017, d'importants investissements ont été effectués avec la réalisation de stations d'épuration et réseaux EU.
- 2023 : volonté d'optimiser les ouvrages actuels :
  - Réfection de réseaux vétustes
  - Renforcement des contrôles de branchements
  - Regroupement d'ouvrages / centralisation de traitement
  - Extension de réseaux EU dans les secteurs où les stations le permettent



# Assainissement non Collectif (ANC)

## Aide à la réhabilitation des ANC non conformes

**Depuis 2019**, la CCUR accompagne financièrement et techniquement les usagers dans la mise en conformité de leurs dispositifs ANC.

Grace à ce dispositif, le taux de conformité des installations est passé de :

- **35 % en 2018 à 42 % en 2022.**

Au vu du succès de cette mesure, la CCUR propose :

- **60 forfaits de 2 000 € pour l'année 2023**

## Assainissement des eaux usées

Les contrôles et interventions de terrain en AC et ANC se poursuivent et vont s'amplifier sur le territoire

**Nous comptons sur vous pour réserver le meilleur accueil à nos agents.**





# Bâtiments et Services techniques

*Par Jean-Louis MAGNIN, Vice-président*

Maisons de santé, multi-accueils, projets en cours, loisirs

Contacts :

[accueil-bst@cc-ur.fr](mailto:accueil-bst@cc-ur.fr) – 04 50 77 93 55

## Les maisons de santé



- **Maison de santé de Frangy** : le Pôle Médical des Usses a ouvert ses portes le lundi 3 janvier 2022, il est composé de 11 locaux pour 13 professionnels de santé pour une superficie totale de 320 m<sup>2</sup>



- **Maison de santé / office de tourisme à Seyssel 74** : le projet est composé de 3 secteurs d'activités, une maison de santé, un office de tourisme de 120 m<sup>2</sup> et un laboratoire d'analyses médicales en rez-de-chaussée et de 14 logements en étages supérieurs (R+2). La maison de santé offre 320 m<sup>2</sup> pour locaux professionnels



## Les crèches

- **Crèche de Frangy** : travaux d'agrandissement et d'acoustique



- **Crèche de Minzier** : création d'une structure multi accueil de petite enfance, composée d'une micro-crèche de 25 berceaux, pour une superficie totale utile de 330 m<sup>2</sup>.

À l'étage création d'une salle associative financée par la mairie de Minzier



## Les projets en cours



- **Gymnase à Frangy** : polyvalent pouvant accueillir dans un même lieu des scolaires pour la pratique des cours d'EPS et des sportifs confirmés, où il sera possible de pratiquer et de réaliser de l'escalade, du hand-ball, du basket-ball, du volley-ball, du badminton, du tennis de table et de l'intercrosse

Emplacement projet gymnase



- **Agrandissement du site administratif de la Semine** dans le but de regrouper les 3 sites : Seyssel, Frangy et la Semine. Le bâtiment existant de 230 m<sup>2</sup> est restructuré et une extension de 630 m<sup>2</sup> est créée à l'arrière de celui-ci

# Loisirs



## Base de loisirs à Seyssel :

- **Prolynx** création de deux espaces :
  - **Un bâtiment terrestre** avec l'accueil, les vestiaires, un espace fermé faisant office de salle hors-sac pour une superficie de 298 m<sup>2</sup> ainsi qu'un étage avec sanitaires et une salle de travail pour une superficie de 77 m<sup>2</sup>
  - **Un bâtiment nautique** avec un nouveau parc à canoë plus proche de la mise à l'eau, un local pour le stockage du matériel nautique de 134 m<sup>2</sup> dont 50 m<sup>2</sup> de haut-vent ainsi qu'un parc fermé de stockage de 350 m<sup>2</sup>.
- **Restructuration du site** : projet de restructuration du bâtiment snack / poste de secours / WC, création d'une pergola.



# Loisirs



- **Aire de camping-car de Seyssel** : espace spécifiquement dédié au stationnement des camping-car d'une capacité de 22 emplacements, à l'entrée de la base de loisirs, le long du Rhône. Mise en service en 2021.



- **Sur-Lyand** : réorganisation pour un meilleur accueil des scolaires et des groupes, repositionnement du poste de secours, amélioration de l'accueil location et création d'un abri couvert



- **Piscine** : requalification du bâtiment pour améliorer les conditions d'accueil du public, réfection du revêtement des bassins et de la machinerie, amélioration du système de chauffage.



# Social Enfance Jeunesse

*Par André-Gilles CHATAGNAT, Vice-président*

Relais Petite Enfance Itinérant, Multi-accueils,  
Centres de loisirs, Maisons de santé

Contacts :

[sej@cc-ur.fr](mailto:sej@cc-ur.fr) – 04 50 48 88 17

# Relais Petite Enfance Itinérant



- Le RPEI a ouvert depuis janvier 2022. Chaque semaine, les assistantes maternelles du territoire (135 au total) ont la possibilité de participer aux accueils collectifs proposés par l'animatrice du Relais, à Chêne-en-Semine, Frangy et Seyssel Haute-Savoie.
- Des temps de permanence téléphonique et physique sur RDV sont proposés pour les assistantes maternelles et parents ou familles désireuses d'avoir des informations sur les activités du Relais, des informations d'ordre administrative sur les contrats de travail, la convention collective, mais aussi sur les différents modes de garde ou encore des renseignements concernant la formation pour devenir assistante maternelle.
- En 2022, 56 assistantes maternelles et 132 enfants différents ont participés au moins 1 fois aux différentes activités proposées par le Relais.

# Multi-accueils



**La Communauté de Communes Usse et Rhône possède 4 multi-accueils :**

- Les « P'tits Lutins » à Chêne-en-Semine, géré directement par la CC Usse et Rhône – 25 berceaux
- La « Courte Échelle » à Frangy, géré par l'association Karapat – 25 berceaux
- Les « Marmottons » à Seyssel 74, géré par l'association Alfa3a – 25 berceaux
- Les « Marmottes » à Seyssel 01, géré par l'association Alfa3a – 15 berceaux



**Un nouveau multi-accueil est en cours de construction sur la commune de Minzier :**

- L'ouverture est prévue pour le début d'année 2024 et sera géré par l'association Karapat.
- La structure fera 330 m<sup>2</sup> au total pour accueillir 25 berceaux.
- Elle se situera à côté du groupe scolaire « Le Triolet ».



**La collectivité possède également une crèche itinérante (bébé-bus) dont les jours d'accueil sont le lundi et le mardi à Minzier, et le jeudi à Chilly de 8h30 à 16h30. Ce service sera supprimé, dès que la crèche de Minzier ouvrira ses portes.**



# Centres de loisirs

**La Communauté de Communes Usse et Rhône possède 4 centres de loisirs :**

- A Seyssel-Ain, géré par les Familles Rurales de l'Ain – 130 familles inscrites en 2022
- A Minzier « Le Triolet », géré par la FOL74 – 415 familles inscrites en 2022
- A Franclens, géré par Cally Nant – 164 familles inscrites en 2022
- A Frangy, géré par les Familles Rurales de la Haute-Savoie (3 semaines d'ouverture en juillet)



# Maisons de santé

**La Communauté de Communes Usse et Rhône possède 3 Maisons de santé :**

- **La Maison de vie 1 à Chêne-en-Semine**

- 12 locataires
- Professions médicales proposées : Médecin généraliste (1), infirmière (2), kinésithérapeute (3)
- Professions paramédicales proposées : luxopunctrice (1), psychologue (1), orthoptiste (1), diététicien (1), conseillère en éducation scolaire et professionnelle (1), esthéticienne (1)

- **La Maison de vie 2 à Chêne-en-Semine**

- 10 locataires
- Professions médicales proposées: dentiste (2), ophtalmologue (1), sage-femme (2), Médecin généraliste (1)
- Professions paramédicales proposées : orthophoniste (1), prothésiste capillaire (1), hypno-thérapeute (1), ostéopathe (1)

- **Le Pôle médical du Val des Usse à Frangy**

- 13 locataires
- Professions médicales proposées : sage-femme (1), Médecin généraliste (2), infirmière (3)
- Professions paramédicales proposées : diététicienne (1), psychologue (1), kinésiologue (1), ostéopathe (1), orthophoniste (1), podologue (2)

**Une nouvelle Maison de santé est en cours de construction sur la commune de Seyssel Haute-Savoie :**

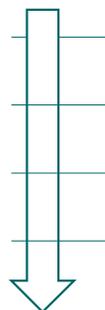
L'ouverture est prévue pour le premier semestre 2024.

Pour rappel, le projet est composé de 3 locaux d'activités, une Maison de santé, un Office de Tourisme et un Laboratoire privé, en rez-de-chaussée et de 14 logements en étages supérieurs (R+2).

La Maison de santé de 320,41 m<sup>2</sup> se composera de 11 locaux professionnels (7 médicaux et 4 paramédicaux), d'une superficie comprise entre 14 et 24 m<sup>2</sup> chacun.

# EHPAD du Val des Usse

- Reconstruction de l'EHPAD à 200 mètres, au lieu-dit des Bottières (82 lits)



Avril 2020 : Permis de construire accordé

Juin 2023 : Lancement de la consultation pour les travaux

Janvier 2024 : Démarrage des travaux

Mars 2026 : Ouverture du futur EHPAD

- Reconstruction de l'EHPAD à 200 mètres, au lieu-dit des Bottières (82 lits)





# Mobilités – transports

*Par Jean-Yves MÂCHARD, Vice-président*

Étude sur le covoiturage  
La politique en faveur du vélo  
Véloroutes ViaRhôna et V62  
Transports scolaires

Contacts :

[mobilites@cc-ur.fr](mailto:mobilites@cc-ur.fr) – 04 50 44 79 86



# Etude d'opportunité de développement du covoiturage



- la CCUR compte sur son territoire des atouts touristiques, patrimoniaux et économiques
- Sa structure rurale implique des déplacements complexes pour ses habitants, majoritairement réalisés en voiture individuelle
- La CCUR n'est pas Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire. La Région détient cette compétence lui permettant de mettre en œuvre l'ensemble des politiques de mobilité du territoire
- Ainsi, à la demande de la CCUR, la Région a fait appel à l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc pour réaliser une étude d'opportunité de développement de 1 à 3 lignes de covoiturage sur 3 axes identifiés par la CCUR – étude financée par la Région et démarrée en juillet 2023

## La politique cyclable

Développer l'usage  
des modes doux  
(déplacements non  
motorisés)

Pour le  
tourisme

Pour les  
loisirs

Pour les  
déplacements  
quotidiens

Une des réponses face  
à la pollution de l'air et  
la congestion du trafic

Assurer la sécurité des  
usagers, notamment en  
traversée des zones  
urbanisées

Culture

Tourisme

Relier les communes  
entre elles et desservir  
les centres-villes, les  
collèges, les écoles

Découverte  
du territoire

- Le territoire de la CCUR est traversé par 2 grands itinéraires cyclables :
  - La véloroute V62 entre Contamine-Sarzin et Usinens
  - La ViaRhôna entre Usinens et Seyssel



## La politique cyclable

- La jonction de la ViaRhôna et de la V62 s'opère au niveau de Pont de Châtel
- La CCUR se mobilise autour de la réalisation, en site propre, de ces itinéraires
- À ce jour, les aménagements cyclables manquent ou fournissent un service insuffisant :
  - La V62 n'est aménagée sur aucune partie du territoire
  - La ViaRhôna est sous forme de bandes cyclables entre le pont de Châtel et l'entrée de Seyssel

## Aménagement de la véloroute V62



- Création d'une piste cyclable multifonctionnelle qui longera les Usse et permettra de rejoindre l'itinéraire européen Euro Vélo 17-Via Rhôna à Seyssel
- Le démarrage des travaux de la V62 se fera à l'automne 2023 et concernera le 1<sup>er</sup> tronçon à savoir de Contamine-Sarzin à l'entrée de Frangy
- Les études sur le tracé des tronçons suivants ne sont pas encore terminées mais l'objectif est de relier Contamine-Sarzin, à partir du Pont de Chamaloup, à Usinens au niveau du Pont de Châtel
- Participation financière de l'État et du Département

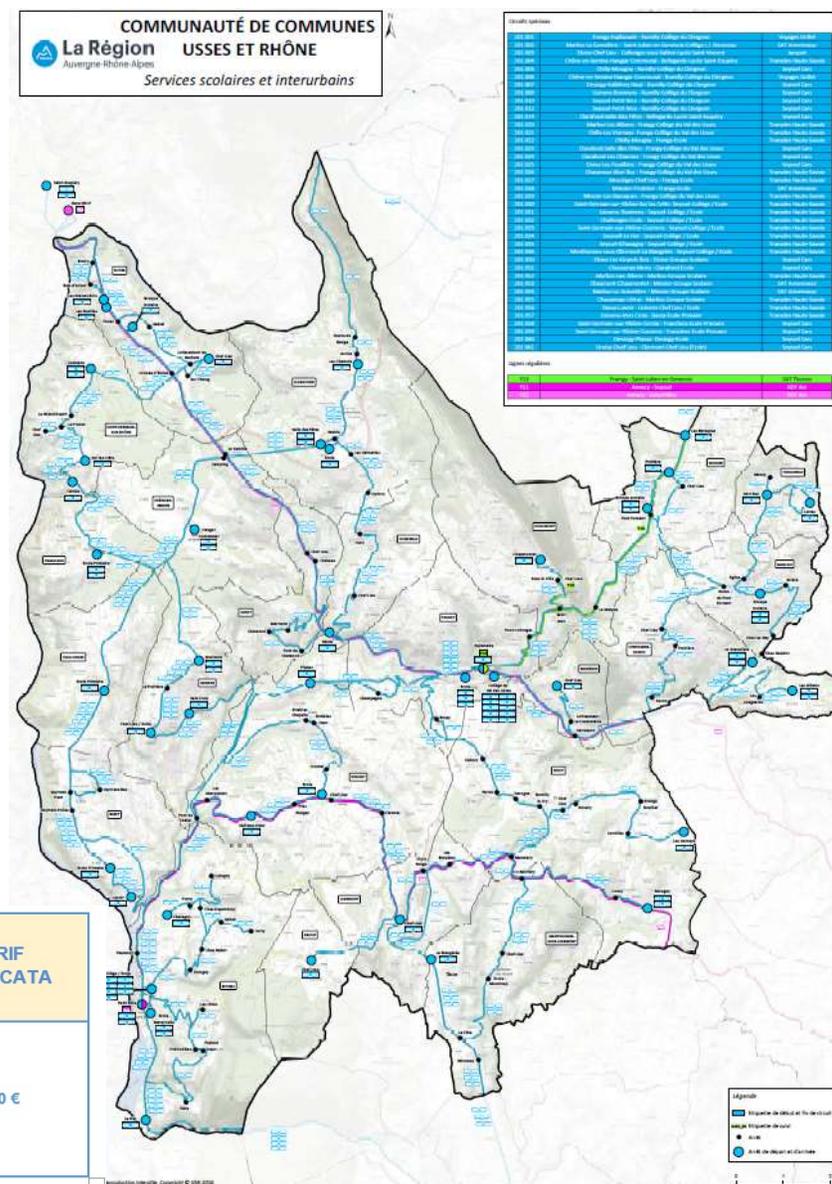
# Requalification de la Via Rhôna de Clarafond-Arcine à Usinens

- Ce projet, porté par la CCUR, s'inscrit dans le développement du réseau de cheminement cyclable sur l'ensemble du territoire français
- Objectif: améliorer la continuité du tracé de la Via Rhôna entre Vulbens et Seyssel
- Le projet prend naissance à Clarafond-Arcine, relie ensuite Chêne en Semine et Usinens avant de rejoindre Seyssel
- L'itinéraire considéré fait environ 20 km de long. Dans les zones où la construction d'une piste en site propre n'est pas possible (topographie, foncier...) un marquage au sol sera réalisé



# Transports scolaires

- Nombre d'inscrits 2023-2024 :
  - 1 829 élèves inscrits dont :
    - 838 collégiens
    - 495 lycéens
    - 541 primaires et maternelles
  
- 49 circuits dont :
  - 46 circuits spécialisés « scolaires »
  - 3 circuits empruntant des lignes régulières



DATE D'INSCRIPTION	ENFANTS INSCRITS				TARIF DUPLICATA
	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>ème</sup> enfant	3 <sup>ème</sup> enfant	4 <sup>ème</sup> enfant et +	
Jusqu'à date limite d'inscription (19 juillet 2023)	70 €	60€	50€	gratuit	10 €
Inscription hors délai majorée * (à compter du 20 juillet 2023)	140 €	70 €	70 €		
Inscription en cours d'année (à compter du 1er février 2024)	35 €	30€	25€		

# Communication

*Par Jean-Yves MÂCHARD, Vice-président*

## Les supports de communication



Contacts :  
[communication@cc-ur.fr](mailto:communication@cc-ur.fr) – 04 50 56 15 30



# Les supports de communication

**1 bulletin par an :**

## BULLETIN INTERCOMMUNAL



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHÔNE



JUILLET 2023

- |                 |                      |                          |                         |
|-----------------|----------------------|--------------------------|-------------------------|
| Anglefort       | Chilly               | Eloise                   | Mussigues               |
| Bussy           | Clarfond/Arcine      | Franclens                | Saint-Germain-sur-Rhône |
| Chalanges       | Clermont-en-Genevois | Frangy                   | Seyssel/Ain             |
| Chaumont        | Contamine-Sarzin     | Marlioz                  | Seyssel Haute-Savoie    |
| Chavannes       | Corbonod             | Menthonnex-sous-Clermont | Ussens                  |
| Chêne-en-Semone | Desizy               | Mincor                   | Vancy                   |
| Chessenaz       | Droisy               |                          |                         |

### Panneau Pocket :



### Articles de presse :

#### Saint-Germain-sur-Rhône Le concours d'architecture lancé pour le futur gymnase de Frangy

Réunis en conseil, les élus de la Communauté de communes Ussets et Rhône ont notamment été informés du déroulement dans les temps des travaux engagés sur le territoire, ont acté un soutien financier aux commerçants et abordé la construction du gymnase de Frangy.



Sandrine Tasset, adjointe à Corbonod et Patrick Chapel, vice-président de la CCUR et maire de Corbonod. Photo:CCUR

Le conseil communautaire de la Communauté de communes Ussets et Rhône (CCUR) a tenu son assemblée mardi 13 juin, présidée par Paul Ramard. La réunion a débuté avec la présentation du rapport d'activité 2022. Le vice-président délégué Patrick Chapel a souligné que les projets suivent le calendrier. Le président a rappelé que le Plan professionnel d'investissement suit son cours, avec notamment les travaux de la Maison de santé à Seyssel et l'office de tourisme. De plus, ont été abordés les travaux du multi-séjour de Minzier avec ses 22 bureaux et la réalisation de la ZAD de la Semine sur 15 hectares. Ce rapport sera bientôt disponible sur le site internet de la CCUR.

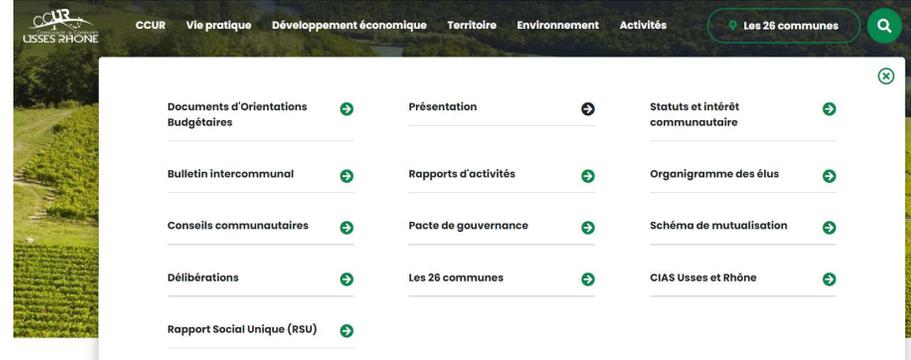
**Le futur site administratif de la Semine pourrait bénéficier de la géothermie**

Emmanuel Georges, vice-président à l'environnement, a présenté la convention de reboisement des recettes issues de la vente d'électricité du Sivalor, redistribuée aux collectifs membres. Les discussions ont également tourné autour du projet de futur gymnase à Frangy, dont les études prennent une

nouvelle dimension avec le lancement du concours d'architecture. Le projet, estimé à plus de 7 millions d'euros, sera aménagé à côté du collège. Il viendra compléter l'offre pour les élèves et les associations sportives du territoire.

Jean-Louis Magain, vice-président délégué aux bâtiments, a présenté le dossier déposé par la CCUR pour répondre à l'appel à projets du Synter pour le futur site administratif de la Semine, au titre de la performance énergétique avec l'utilisation proactive de la géothermie.

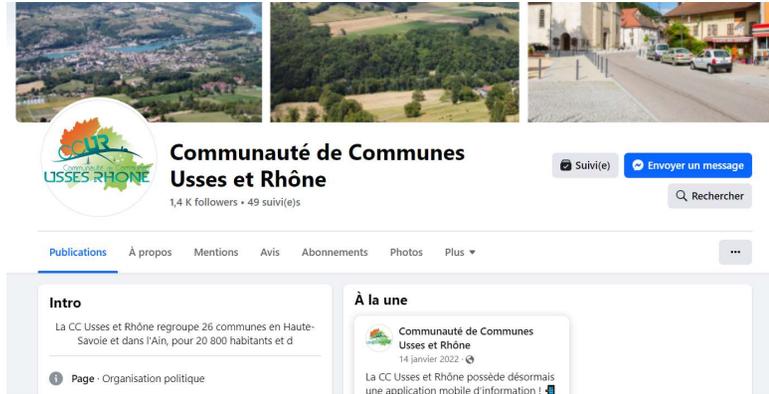
Enfin, les élus ont acté les demandes de subvention au Département pour le Plan d'initiatives des randonnées, ainsi que la création d'une piste de VTT de descente à Sur-Lignol.



### Le site internet



### La page Facebook :





**H**AUT  
**R**HONE  
TOURISME



# Tourisme

*Par Gérard LAMBERT, Vice-président*

Base nautique Aqualoisirs et aire de camping-car  
Domaine nordique de Sur-Lyand  
Nouvel Office de Tourisme de Seyssel  
PDIPR

Contacts :

[contact@hautrhone-tourisme.fr](mailto:contact@hautrhone-tourisme.fr) – 04 50 59 26 56

# Base nautique Aqualoisirs et aire de camping-car

→ <https://www.hautrhone-tourisme.fr/equipement/base-aqualoisirs-seyssel/>

## Projets réalisés :

- **Aire de Camping-car** (mise en service en 2021)
  - Coût d'investissement de 292 638 € HT
  - Subvention de 40 000 € (région AURA)
  - **Reste à charge de la CCUR : 252 638 €**
  
- **Requalification base nautique phase 1 :**  
Bâtiment du prestataire d'activité (mise en service été 2022)
  - Coût d'investissement de 921 533 € HT
  - Part des subventions :
    - État : 180 000 €
    - CNR : 89 914 €
    - Programme Leader (UE) : 127 746 €
    - Département de l'Ain : 134 000 €
  - **Reste à charge de la CCUR : 390 273 €**



# Base nautique Aqualoisirs et aire de camping-car

→ <https://www.hautrhone-tourisme.fr/equipement/base-aqualoisirs-seyssel/>

## Projets en cours ou à l'étude :

- **Requalification base nautique phase 2 :**
  - Poste de secours, Toilettes supplémentaires, pergola, Qualité de l'eau, Sécurisation des digues, Ponton pêcheur et mise à l'eau
  - Coût prévisionnel de l'investissement de **193 749 €**
  - Subventions sollicitées (Département de la Haute-Savoie : 40 % / Département de l'Ain : 20 % / CNR : 20 %)
  - **Part estimée d'Usses et Rhône (20%), soit : 38 750 €**
  
- **Dragage du chenal d'accès : phase étude de faisabilité et diagnostic**
  - Coût prévisionnel : 15 000 €
  - Subventions sollicitées : 50 % (CNR)
  - **Part estimée d'Usses et Rhône (50 %), soit : 7 500 €**





# Domaine nordique de Sur-Lyand

→ <https://sur-lyand.hautrhone-tourisme.fr/>

## Projets réalisés :

- **Signalétique d'interdiction de stationner (été 2021)**
  - Coût d'investissement de 10 591 €
  - Subvention de 6 354 € du département de l'Ain
  - **Reste à charge de la CCUR : 4 236 €**
  
- **Restructuration du départ des pistes (hiver 2022/2023)**
  - Cout des travaux de 16 420 €
  - Subvention de 9 852 € du département de l'Ain
  - **Reste à charge de la CCUR : 6 568 €**



# Domaine nordique de Sur-Lyand (suite)

## Projets en cours ou à l'étude :

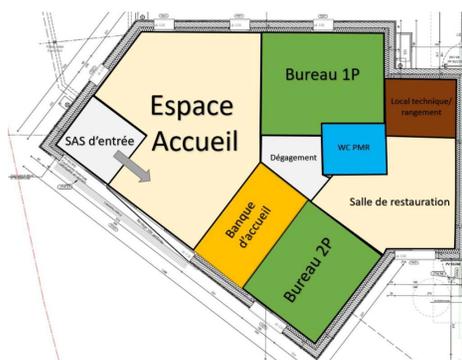
➔ <https://sur-lyand.hautrhone-tourisme.fr/>

- **Agrandissement de l'espace location et repositionnement du poste de secours (1<sup>er</sup> semestre 2024)**
  - Cout prévisionnel : 151 612 €
  - Subventions sollicitées :
    - 60 % État FNADT (AMI massif du Jura) : 90 967 €
    - 20 % Département de l'Ain : 30 322 €
  - **Part estimée d'Usse et Rhône (20%), soit : 30 322 €**
  
- **Rénovation du refuge de la Grange de la Tour (2024) :**
  - Cout prévisionnel : 260 302 €
  - Subventions sollicitées :
    - 60 % Etat FNADT (AMI massif du Jura) : 136 181 €
    - 20 % Département de l'Ain : 52 060 €
  - **Part estimée d'Usse et Rhône (20%), soit : 52 060 €**



# Nouvel office de tourisme à Seyssel

- Livraison : été 2024
- Cout d'investissement de 406 565 €
- Part des subventions sollicitées :
  - État (DETR) : 78 000 €
  - Département de la Haute-Savoie : 78 000 €
- **Reste à Charge de la CCUR : 250 565 €**



## INVESTISSEMENT SIGNALÉTIQUE PDIPR

Année		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Total des dépenses engagées	Matériel et pose	4 500	2 285	1 250	/	1 000	1 100
	Panneaux d'accueil	/	3 000	/	3 000	/	400
	<b>TOTAL</b>		<b>5 285</b>	<b>1 250</b>	<b>3 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 500</b>
Subventions départementales	Ain	1 500	/	/	/	/	1 500
	Haute-Savoie	/	5 285	1 250	3 000	1 000	/
	<b>TOTAL</b>	<b>1 500</b>	<b>5 285</b>	<b>1 250</b>	<b>3 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 500</b>

## ENTRETIEN

Dépenses	/	11 000	11 000	14 000	6 000	2 800
Subventions Haute-Savoie	/	33 000				/



# Urbanisme / Aménagement

*Par David BANANT, Vice-président*

Contacts :

[urbanisme@cc-ur.fr](mailto:urbanisme@cc-ur.fr) – 04 50 63 72 22

## 3 PLUi approuvés en février 2020

### ■ PLUi du Pays de Seyssel

- **Modifié le 09/11/2021:** adaptations du règlement écrit / identification des constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination / rectification d'une erreur matérielle/ modification de l'OAP n°10 / suppression d'un emplacement réservé / changement de zonage pour le secteur Méral à Seyssel74)
- **Modifié le 14/03/2023:** adaptations du règlement écrit / identification des constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination / rectification d'une erreur matérielle/ modification des OAP n°14-16-17-22 / suppression et inscription d'emplacements réservés
- **L'Aire de Valorisation architecturale et patrimoniale (AVAP)** de Clermont applicable depuis juin 2023 (annexée au PLUi)
- **Appui technique à la commune de Bassy pour une étude pré-opérationnelle sur une OAP** – celle-ci sera traduite dans le PLUi via une révision allégée
- **A la suite de l'étude patrimoniale sur les 2 Seyssel**, les communes souhaitent s'engager dans la **mise en place d'un site patrimonial remarquable (SPR)** – appui technique de la CCUR pour la recherche d'un bureau d'étude qui accompagnera les communes dans cette élaboration





## 3 PLUi approuvés en février 2020

### ■ PLUi du Val des Usses

- **modifié le 08/12/2020:** *rectification d'une erreur matérielle relative au zonage*
- **Modifié le 08/03/2022:** *évolution des règlements graphique et écrit, rectification d'erreurs matérielles, rectification, suppression et ajout d'emplacements réservés, évolution des OAP 8, 9, 11, 13, 14, 18, 20, 25, 29, 31, suppression des OAP 17 et 35 impliquant le reclassement des parcelles concernées en zone agricole, identification de constructions en zone agricole ou naturelle pouvant faire l'objet d'un changement de destination*
- **Modifié le 13/06/2023:** *rectification d'une erreur matérielle relative au zonage*
- **Révision allégée en cours** afin de supprimer certains espaces paysagers structurants (*dossier disponible sur le site internet CCUR*)
- le groupe de travail est en réflexion sur une prochaine modification

### ■ PLUi de la Semine

- **modifié le 12/10/2021:** *adaptations du règlement écrit / identification des constructions pouvant faire l'objet d'un changement de destination / rectification de la désignation d'emplacements réservés / modification de l'OAPn°3*
- **Modification en cours – approbation au conseil d'octobre 2023** – adaptation du règlement écrit, ajout de bâtiments vernaculaires et identification de secteurs d'intérêt paysager sur Eloise, ajout d'un emplacement réservé,

## Urbanisme réglementaire

- **Les communes** enregistrent les demandes d'autorisations d'urbanisme, « **unique porte d'entrée** » des administrés
- Après enregistrement, les communes transmettent les demandes **au service commun « instructeur »**, hébergé par la CCUR, pour l'analyse technique et réglementaire – en remplacement des services de l'Etat qui n'effectuent plus cette mission depuis 2015:
  - 4,5 instructeurs
  - environ 2000 demandes / an
- les propositions de décision sont envoyées **aux maires** qui conservent la **compétence pour signer les arrêtés d'urbanisme**
- **Les porteurs de projets**, particuliers ou professionnels, souhaitant construire ou engager des travaux modifiant l'aspect extérieur d'une construction **peuvent demander à rencontrer gratuitement l'architecte-conseil en s'adressant directement à leur mairie**

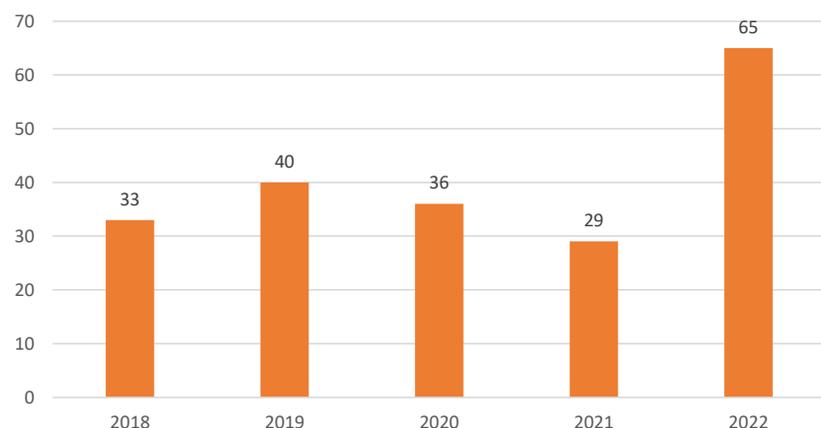
MAIRIE  
Renseignements  
Dépôt des demandes

SERVICE COMMUN  
Analyse technique et  
réglementaire  
Proposition de décision

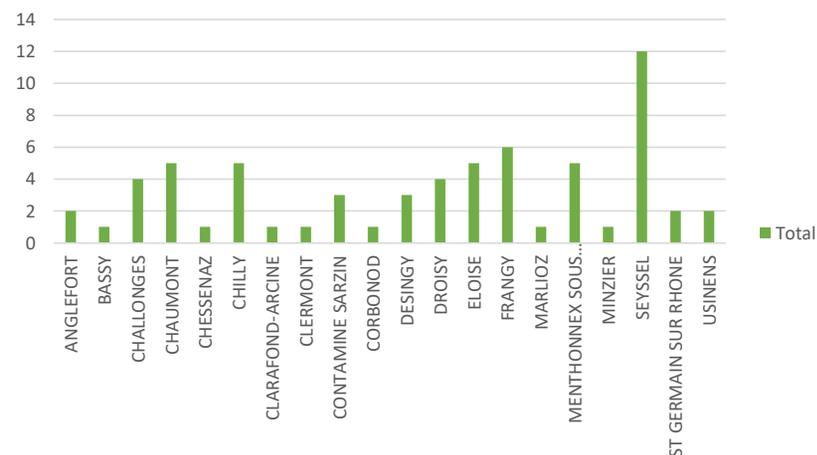
MAIRIE  
Signature des arrêtés  
d'urbanisme  
Suivi de chantier  
infractions

# Conseils architecturaux du CAUE

Nb consultations



Consultances par commune en 2022

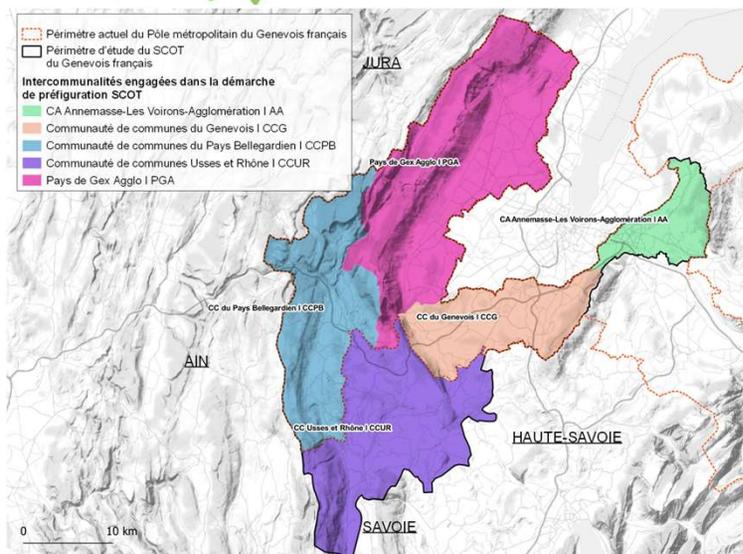


Pour rencontrer l'architecte conseil du CAUE, il convient donc de solliciter votre Mairie qui estimera la nécessité d'être reçu par l'architecte-conseil. Le cas échéant, vous serez recontacté par le service de la CCUR chargé de fixer les rendez-vous.

En 2022, 20 communes ont bénéficié des conseils du CAUE

# Projet d'inter-SCOT

## Schéma de cohérence territoriale



- La CCUR dispose d'un document d'urbanisme et de planification établi à l'échelle intercommunale, approuvé en novembre 2018 pour 15 ans
- Les évolutions législatives et notamment la loi Climat et Résilience (08/21), vont nous contraindre à la révision du SCOT
- Mais la loi interdit désormais la révision d'un SCOT sur le périmètre d'un même EPCI comme c'est le cas d'Usse et Rhône
- La CCUR a été approchée par le pôle métropolitain pour intégrer un inter-SCOT regroupant plusieurs EPCI:
  - Communauté de Communes du Genevois
  - Communauté de Communes du Pays Bellegardien
  - Communauté d'agglomération du Pays de Gex
  - Communauté d'agglomération d'Annemasse les Voirons Agglomération
- Décembre 2022 = délibération de principe prise par la CCUR pour intégrer l'étude de faisabilité et envisager l'élaboration d'un SCOT en commun
- En 2024, le projet d'inter-SCOT devrait être lancé par la publication d'un arrêté préfectoral de périmètre, la CCUR devra au préalable se positionner officiellement sur son adhésion au pôle métropolitain – Adhésion envisagée à l'été 2024



# Finances – comptabilité

*Par Sylvie TARAGON, Vice-présidente*

Des budgets qui financent les projets structurels  
de la collectivité

Contacts :

[comptabilite@cc-ur.fr](mailto:comptabilite@cc-ur.fr) – 04 50 48 88 19

# Finances – Chiffres clés

Les 11 Budgets gérés par la CCUR

- 1 BUDGET PRINCIPAL : 15.2 M € Fonctionnement / 6.5 M € Investissement
- 1 BUDGET ASSAINISSEMENT : 3.7 M € Fonctionnement / 4 M € Investissement

▪ 7 Budgets annexes

Budgets annexes	Fonctionnement	Investissement
DROITS DES SOLS	211 750 €	0 €
MAISONS DE SANTE	1 093 513 €	1 278 999 €
PORT GALLATIN	44 655 €	28 125 €
TRANSPORTS SCOLAIRES	2 168 000 €	24 584 €
MABOEZ	952 265 €	798 205 €
ZAC 2 (Dissolution fin 2023)	341 501 €	91 059 €
ZAC 3	2 390 983 €	7 382 161 €

- 2 Budgets autonomes avec conseil d'administration
  - Budget CIAS (Centre Intercommunal d'Action Social)
  - Budget EPIC Haut Rhône Tourisme (Développement Touristique)

# Finances – Chiffres clés

## ■ Budget Principal

### Financement des principaux projets

- *Financement de l'office de Tourisme Seyssel*
- *Extension de la déchetterie de Seyssel*
- *Multi Accueil de Minzier*
- *Etude du futur bâtiment administratif de la Semine*
- *Mise en place des conteneurs semi enterrés sur les communes*
- *Réhabilitation de la base de Loisirs de Seyssel Ain*
- *Mobilités et vélo routes*
- *Service Environnement, Ordures ménagères, Gestion des déchetteries*
- *Entretien des bâtiments, Gymnases et divers équipements*
- *Gens du voyages*
- .....

8 emprunts en cours : 4 218 K€  
Capital restant dû : 2 585 K€  
Annuités 2023 : 236 K€

Section de fonctionnement 15 200 K€  
Section d'investissement 6 460 K€

### Les principales ressources ,

Les recettes fiscales et autres impôts: 7 384 K€  
La TEOM: 2 401 K€  
Les dotations et participations financières: 2 417 K€

Taux d'endettement sur 2022\* = 2 %

*Annuité/recettes de fonctionnement 2022\**

# Finances – Chiffres clés

## ■ Budget assainissement

- Finalisation de la STEP de Marlioz et derniers raccordements au réseau de ses habitants.
- Temporalisation des projets d'investissement sur l'année en cours
- Taux variable de la redevance d'assainissement à 2,25 € HT/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (part fixe inchangée)
- Poursuite du programme de réhabilitation des installations d'assainissement individuelles
- Majoration incitative pour « non-conformité » des installations d'assainissement

Section de fonctionnement 3 672 K€  
Section d'investissement 3 989 K€

Taux d'endettement sur  
2022\* = 44 %

74 emprunts en cours : 13 259 K€  
Dont 4 contractés par la CCUR  
Capital restant dû : 8 859 K€  
Annuités 2023 : 780 K€

### Les principales ressources :

La redevance annuelle d'assainissement en collectif et Non collectif 2 224 K€  
Les frais de raccordements aux réseaux des EU, et frais de branchements 660 K€  
Les aides de l'agence de l'eau, les subventions et dotations à l'investissement 835 K€

*Annuité/recettes de fonctionnement 2022\**

# Finances – Chiffres clés

- **Budget Maisons de Santé**

Section de Fonctionnement 1 094 K€  
Section Investissement 1 279 K€

- Construction **Maison de santé de Seyssel** (Coût des Travaux 685 K€)
- Frais de fonctionnement des structures d'accueil de la petite Enfance et des maisons de vie

6 emprunts en cours : 1 577 K€  
Capital restant dû : 1 298 K€  
Annuités 2023 : 106 K€

Taux d'endettement sur  
2022\* = 10 %

- **Budget annexe ZAC 3**

Fonctionnement 2 391 K€  
Investissement 7 382 K€

- Lancement des **aménagements de la ZAC 3** de la Semine.
- La cession des terrains aménagés à l'issue de l'opération permet d'équilibrer les dépenses, voir de percevoir des excédents sur le Budget principal
- **Financement:** 2 emprunts de 3 675 K€ - Annuités 2023 de 551 K€

*Annuité/recettes de fonctionnement 2022\**



# Gens du voyage

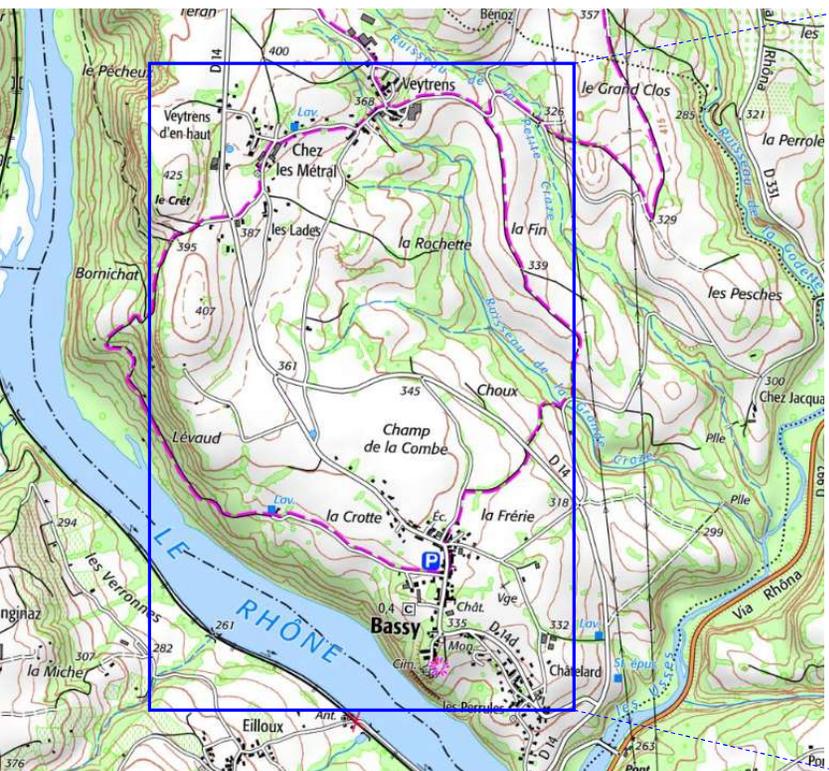
*Par Paul RANNARD, Président et Jean-Louis MAGNIN, Vice-président*

Aire de grands passages  
Terrain d'accueil pour familles sédentarisées

Contacts :

[accueil@cc-ur.fr](mailto:accueil@cc-ur.fr) – 04 50 56 15 30

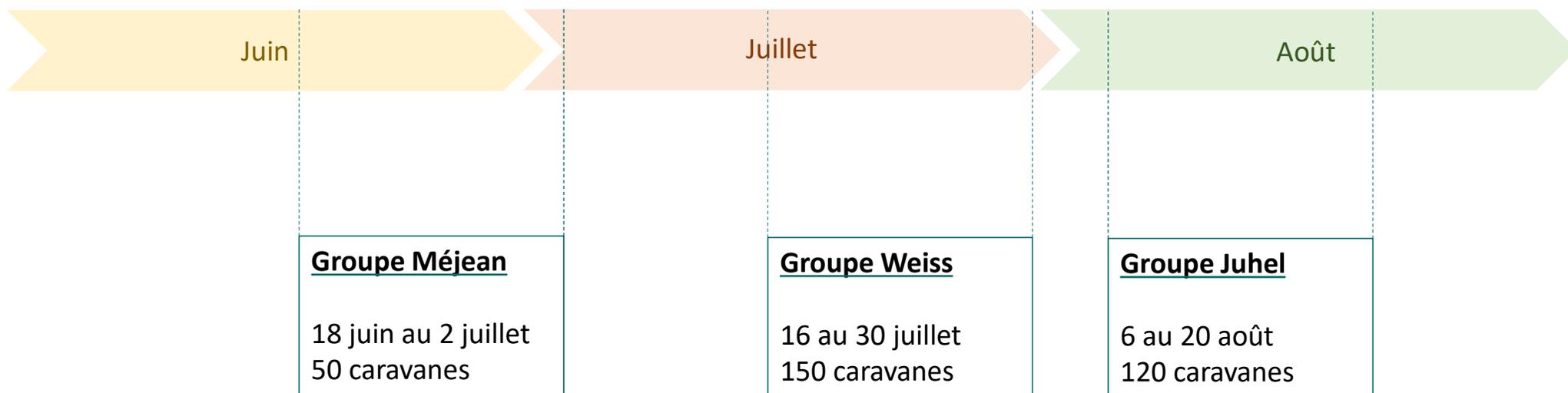
# Aire de grands passages – Bassy



3,3 ha

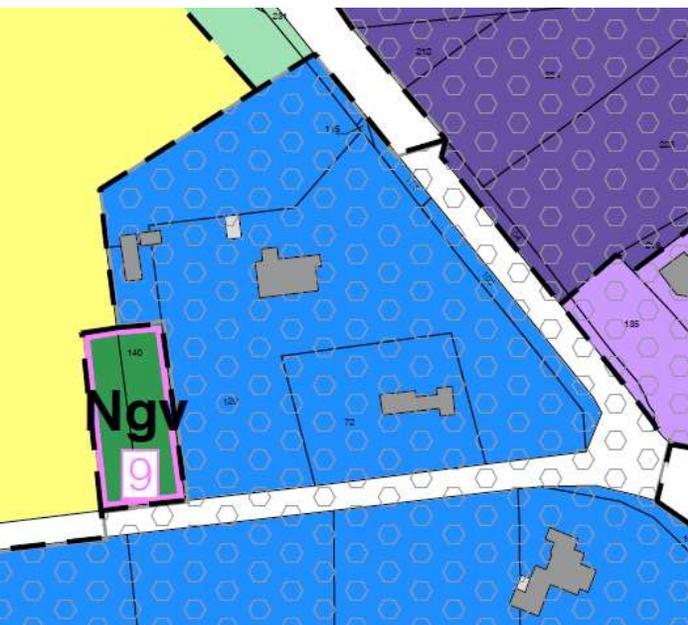
# Aire de grands passages – Bassy

- Passages structurés et réguliers
- Calendrier des passages :



# Terrain d'accueils familiaux

Chêne-en-Semine, la Croisée



- STECAL dans le PLUi de la Semine en zone Ngv
- Surface de 2 200 m<sup>2</sup>
  - 800 m<sup>2</sup> → Commune de Chêne-en-Semine
  - 1 400 m<sup>2</sup> → SMEBS



Ngv

Secteur à vocation d'accueil des gens du voyage conformément au schéma départemental

Liste des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limité repérés au titre de l'article L151-13 du Code de l'Urbanisme

9

Zone dédiée à l'accueil des gens du voyage

Chêne en semine

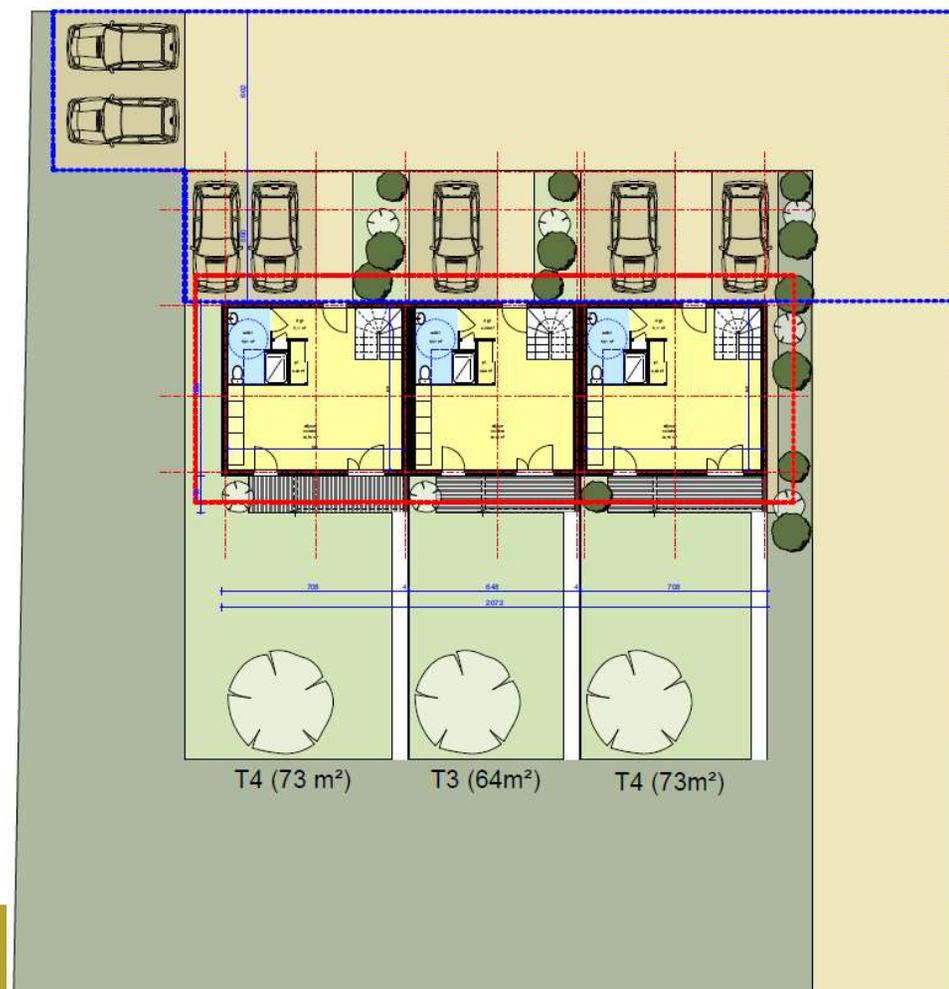
17 octobre 2023

Réunions publiques

# Terrain d'accueils familiaux

Chêne-en-Semine, la Croisée

- Maîtrise d'ouvrage *Alfa 3A*
- La CCUR reste propriétaire du foncier
- Investissement total de 559 838 €
- **Participation de la CCUR → 165 094 €**
- Subventions État/Département → 150 999 €
- Emprunt Caisse des Dépôts → 243 745 €





## En conclusion... ...la parole est à la salle

Échanges, observations, débats

# MERCI DE VOTRE ATTENTION !



CC Usse et Rhône – 24 place de l'Orme – 74910 Seyssel  
[accueil@cc-ur.fr](mailto:accueil@cc-ur.fr) – 04 50 56 15 30